

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 23 octobre 2012 de 19 h 30 à 22 h 15 au siège social de la commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin
Denise Caron
Nathalie Côté
Denise Dulac
Sylvie Jalbert
Jeannine Lachance-Mercier
Carmen Nicole
Amélie Pelletier
Johanne Talbot

Messieurs Rino Beaulieu
Normand Caron
Claude Daigle
Romain de la Durantaye
Luc Dion
Alain Grenier
Germain Pelletier
Gérard Pouliot
Gérald Roy
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général intérimaire et secrétaire général
M. Serge Mathurin, directeur général adjoint et secrétaire général

Sont absents :

Madame Francine Lehouillier

Messieurs Jean Lefebvre
Jocelyn Carrier, directeur général

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-12-10-23-01 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Rino Beaulieu **et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :
- Les points 5.8 et 5.9 sont retirés.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Séance ordinaire du **mardi 23 octobre 2012 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2012**
- 4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
 - 4.1- ...
 - 4.2- ...
- 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1- Présentation du rapport financier 2011-2012 par les vérificateurs externes
 - 5.2- Redistribution des surplus des établissements
 - 5.3- Entente concernant l'utilisation d'une parcelle de terrain situé à Saint-Gervais
 - 5.4- Liste des immeubles vendus pour taxes impayées
 - 5.5- Étude gymnase et locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles
 - 5.6- Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches
 - 5.7- Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches
 - 5.8- ~~Sommet des parlements étudiants : état de situation~~
 - 5.9- ~~Renouvellement du plan stratégique : état de situation~~
 - 5.10- Club des petits déjeuners du Québec
 - 5.11- Rencontre – Dossier de regroupement de services ou fusion de commissions scolaires
- 6.- RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1- Comité de parents
 - 6.2- Comité consultatif du transport
 - 6.3- Comité EHDAA
 - 6.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion
 - 6.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement
- 7.- INFORMATIONS**
 - 7.1- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ
 - 7.2- Lettre de M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud
 - 7.3- Lettre de M^{me} Danielle Boucher, présidente de l'AQPDE
 - 7.4- Mot pour la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire
 - 7.5- Fête de la Reconnaissance
 - 7.6- Remplacement de M^{me} Line St-Pierre, directrice du centre d'éducation des adultes de Montmagny – L'Islet-Nord
- 8.- RÉGIE INTERNE**
 - 8.1- ...
- 9.- QUESTIONS DIVERSES**
 - 9.1- ...
 - 9.2- ...
- 10.- DOCUMENTATION**
 - 10.1- ...
 - 10.2- ...
- 11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 11.1- ...
 - 11.2- ...
- 12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2012

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-12-10-23-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2012;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2012 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.1- Semaine québécoise des directions d'établissement

Le président, M. Alain Grenier, souligne la présence du président de l'AQPDE, M. Pierre Côté, accompagné de M^{mes} Sabine Prévost, Dianne Robitaille et de M. Bernard Pouliot, membres de l'exécutif. Dans le cadre de la deuxième édition de la Semaine québécoise des directions d'établissement, M. Côté rappelle l'importance du rôle des directions d'établissement et de leur apport important à la réussite des élèves de la commission scolaire. Les représentants de l'organisme en profitent pour remettre une tasse à l'effigie de l'association à chacun des membres du conseil. M. Grenier, au nom du conseil, remercie les directions d'établissement pour leur implication et leur indispensable contribution à la réussite des élèves.

5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1- Présentation du rapport financier 2011-2012 par les vérificateurs externes

M^{me} Ilda Lemay, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les résultats du rapport financier 2011-2012 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Elle est accompagnée de M^{me} Annie Ménard, directrice du Service des ressources financières.

5.2- Redistribution des surplus des établissements

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU notre politique sur la répartition des ressources;

ATTENDU les surplus cumulés dépassant au 30 juin 2012 la limite permise dans la cadre de ladite politique;

ATTENDU l'état des besoins au sein des établissements de notre commission scolaire;

CC-12-10-23-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE les surplus excédant la limite permise pour les écoles primaires soient redistribués à l'école de la Colline pour une somme de 379 \$;

QUE les surplus excédant la limite permise au secteur des adultes soient redistribués au Centre d'éducation des adultes de St-Paul pour une somme de 20 565 \$, au Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud

pour une somme de 53 772 \$, au Centre d'éducation des adultes de Bellechasse pour une somme de 28 006 \$ et à l'école secondaire de St-Paul pour une somme de 28 006 \$;

QUE les surplus excédant la limite permise pour les centres de formation professionnelle soient redistribués au Centre sectoriel des plastiques pour une somme de 85 548 \$ et que la somme résiduelle de 113 441 \$ soit distribuée à l'école secondaire Bon-Pasteur, à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault et à l'école secondaire de St-Paul au prorata de leur déficit respectif.

Adopté.-

5.3- **Entente concernant l'utilisation d'une parcelle de terrain situé à Saint-Gervais**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gervais et Les Loisirs de Saint-Gervais Inc. souhaitent pouvoir agrandir le Centre socioculturel de Saint-Gervais;

ATTENDU QUE pour réaliser cet agrandissement, il est nécessaire d'utiliser une superficie d'environ 300 pi² du terrain de la commission scolaire de la Côte-du-Sud;

ATTENDU QUE la Municipalité assumera entièrement les coûts de construction de cet agrandissement;

ATTENDU QUE la Commission scolaire, la Municipalité de Saint-Gervais et Les Loisirs de Saint-Gervais reconnaissent les avantages d'une collaboration entre les trois organismes;

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Gérald Roy et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil des commissaires autorise l'entente prévue au document « Protocole d'entente concernant l'utilisation d'une parcelle de terrain entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, la Municipalité de Saint-Gervais et Les Loisirs de Saint-Gervais Inc. »;

QUE le président, monsieur Alain Grenier, et le directeur général intérimaire de la commission scolaire, monsieur André Chamard, soient autorisés à signer cette entente.

Adopté.-

5.4- **Liste des immeubles vendus pour taxes impayées**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud peut vendre des biens immeubles pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE, pour ce faire, le directeur général doit préparer un état des taxes scolaires qui restent dues (art. 339 de la Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE l'état de taxes scolaires qui restent dues doit être approuvé par le conseil des commissaires (art. 340 de la Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE cet état doit être transmis aux différentes municipalités locales concernées avant le début du mois de novembre (art. 340 de la Loi sur l'instruction publique).

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

CC-12-10-23-04

CC-12-10-23-05

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud approuve l'état des taxes scolaires qui restent dues telles qu'indiquées à la liste ci-jointe;

QUE cette liste fasse partie de la présente résolution comme si elle y était citée tout au long;

QUE ledit état soit transmis aux différentes municipalités concernées.

Adopté.-

5.5- Étude gymnase et locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU le projet de construction de gymnase et de locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles élaboré en partenariat avec la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse;

ATTENDU QUE ce projet de construction permettra aux élèves de bénéficier d'un gymnase à deux plateaux conformes aux normes des fédérations sportives, permettant ainsi à l'école d'accueillir à domicile les équipes concurrentes;

ATTENDU QUE ce projet permettra aux citoyens de la Municipalité de bénéficier de locaux communautaires pouvant servir à des fins culturelles et sportives;

ATTENDU l'existence du *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – phase 2*;

CC-12-10-23-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, s'implique financièrement pour 25 % des coûts du projet, dans la mesure où la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse s'implique aussi pour 25 % du projet;

QU'UNE demande de financement pour 50 % du projet soit adressée au MELS dans le cadre du *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – phase 2*, si la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse accepte de contribuer pour 25 % du coût total du projet.

Adopté.-

5.6- Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

CC-12-10-23-07

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la commission scolaire paie une affiliation de **1 361,16 \$** basée sur un critère PER CAPITA de la population étudiante de la commission scolaire et ce, au 30 septembre 2012. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport du Québec de Québec et de Chaudière-Appalaches, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Adopté.-

5.7- Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

CC-12-10-23-08

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Romain de la Durantaye et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud mandate monsieur Patrice Dubois (primaire) et monsieur Nicolas Gendron (secondaire) à titre de délégués auprès du Réseau du sport du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA). Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le RSEQ a soumis à notre attention. À cet effet, ces délégués sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision du RSEQ-QCA, ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

Adopté.-

5.8- Sommet des parlements étudiants : état de situation

Ce point est retiré.

5.9.- Renouvellement du plan stratégique : état de situation

Ce point est retiré.

5.10- Club des petits déjeuners

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU l'offre de service du Club des petits déjeuners dans 5 de nos écoles depuis 1999;

ATTENDU le service clé en main offert à nos élèves par le Club des petits déjeuners;

ATTENDU le plan de changement où l'école devient responsable de la structuration et du financement partiel de ce service;

CC-12-10-23-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Nathalie Côté et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud demeure ouverte à ce que le service puisse se poursuivre dans nos écoles à la condition que ce service en soit un clé en main;

QUE l'organisation et le financement de ce service soit assuré par le Club des petits déjeuners ou par un partenaire intéressé par le projet.

Adopté.-

5.11- Rencontre – Dossier de regroupement de services ou fusion de commissions scolaires

Cette rencontre concernant le regroupement de services ou la fusion de commissions scolaires aura lieu le samedi 17 novembre 2012 à Sainte-Marie, à compter de 8 h 30.

6.- RAPPORT DES COMITÉS

6.1- Comité de parents

M^{me} Amélie Pelletier fait état des nominations qui ont été adoptées lors de la première rencontre du comité de parents de l'année 2012-2013 qui s'est tenue le lundi 15 octobre. Elle résume par la suite le contenu de certains sujets qui furent abordés.

6.2- Comité consultatif du transport

M. Gérald Roy, commissaire, fait part des points qui ont été traités lors de la rencontre des membres du comité consultatif du transport. Il fut notamment question de l'Opération tempête. En outre, M. Roy annonce que les travaux du comité conduiront au dépôt, en juin 2012, d'un document relatif à la gestion du comportement dans le transport.

6.3- Comité EHDAA

Aucun sujet à ce point.

6.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion

Aucun sujet à ce point.

6.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement

Aucun sujet à ce point.

7.- INFORMATIONS**7.1- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ**

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice de la FCSQ, ayant pour objet la reconnaissance, à des fins fiscales, des dépenses des parents pour le transport du midi et pour la surveillance du midi.

Afin de relancer la demande qui avait été initiée par un parent de la Commission scolaire, M^{me} Nathalie Côté, commissaire, fait état d'une rencontre qu'elle a eue avec le député fédéral qui suggère de faire une demande formelle au Gouvernement fédéral, par voie de résolution, en indiquant le numéro de projet de loi visé. Une résolution d'appui à cette démarche sera aussi adoptée par le comité de parents pour appuyer le conseil dans sa démarche. La résolution de la commission scolaire sera préparée à partir de l'information à recevoir à cet effet.

7.2- Lettre de M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, nous remerciant de notre message de félicitations à la suite de son élection à titre de député de Côte-du-Sud.

7.3- Lettre de M^{me} Danielle Boucher, présidente de l'AQPDE

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de Mme Danielle Boucher, présidente de l'AQPDE, ayant pour objet la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire.

7.4- Mot pour la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire

Le président, M. Alain Grenier, présente le communiqué émis par le président et le directeur général intérimaire dans le cadre de la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire.

7.5- Fête de la Reconnaissance

Un tour de table fait état d'une satisfaction généralisée à la suite de l'événement. Il est souligné toutefois par quelques personnes que des erreurs ont été constatées par des personnes devant apparaître sur la liste des 25 ans de service. Des vérifications seront effectuées à cet effet auprès du Service des ressources humaines.

7.6- Remplacement de M^{me} Line St-Pierre, directrice du Centre d'éducation des adultes de Montmagny – L'Islet-Nord

M^{me} Line St-Pierre est remplacée par M^{me} Sylvie Croteau pour la durée de son absence.

8- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

9.- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question à ce point.

10.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

11.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet à ce point.

12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-12-10-23-10

IL EST PROPOSÉ PAR madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la séance soit levée à 22 h 15.

Alain Grenier
Président

Serge Mathurin
Secrétaire général

